

CPH DE LANGOGNE

Le CPH (Centre provisoire d'hébergement) accompagne les bénéficiaires d'une protection internationale vers l'inclusion sociale et l'autonomie. L'établissement propose un hébergement temporaire et un accompagnement personnalisé pour faciliter l'accès aux droits, à l'emploi et au logement, ou à toute solution alternative à l'aide sociale ou à l'hébergement d'urgence.

1 place de la République, 48300 Langogne

Année d'ouverture : 2022

Extension en 2024 : 8

Capacité au 31/12/2024 : 38

Nombre de logements gérés : 9

PUBLIC ACCUEILLI

74 personnes accompagnées en 2024

RÉPARTITION DES ADULTES

39% - FEMMES **61%** - HOMMES

70% - EN FAMILLE **30%** - ISOLÉES

19% - 18-25 ANS

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

43% - AFGHANISTAN : 32 PERSONNES

11% - SOMALIE : 8 PERSONNES

9% - PALESTINE : 7 PERSONNES

8% - GUINÉE : 6 PERSONNES

8% - LYBIE : 6 PERSONNES

ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2024

32 personnes (16 ménages) **entrées**

42 personnes (18 ménages) **sorties**

11 mois d'accompagnement en moyenne

88% d'occupation en moyenne

95% d'accès au logement à la sortie

71% de personnes sorties **avec un logement pérenne**

17% de sortie du dispositif dans le cadre de la **mobilité géographique**